

Déclaration du responsable assurance qualité en protection incendie

1. INFORMATIONS SUR L'OBJET

 Bâtiment neuf Bâtiment existant (transformation/rénovation)

Objet Transformation et rénovation intérieur, création d'un nouveau logement.

Adresse route de Brison 3

NPA/localité 1864 Versl'Eglise

Maître de l'ouvrage 1864 Versl'Eglise N° dossier ECA (si connu)

N° CAMAC (si connu) 227 233 Bâtiment ECA/parcelle 777 / 1952

2. CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Hauteur totale du bâtiment (en m.) 7.5 Nombre de niveaux hors-sol 2 Nombre de sous-sol 1

Affectations du bâtiment

Logement uniquement.

Dangers d'incendie particuliers

Degré d'assurance qualité attribué à l'ensemble du bâtiment

1 2 3 4

Partie de bâtiment particulière/indépendante

1 2 3 4

3. RESPONSABLE ASSURANCE QUALITÉ

Nom, prénom Dos Santos Diogo

Entreprise eido architectes sàrl

Adresse rue de la Plaine 40

Téléphone 079 590 29 87

Email diogo@eido.ch

Responsabilité Totale

Phase de projet/planification

Phase exécution/suivi des travaux

Qualification(s) / références

- Spécialiste en protection incendie AEAI (degré 2) N° HPI
- Expert en protection incendie AEAI (degré 2 à 4) N° HPI
- Déclare disposer de bonnes connaissances des prescriptions de protection incendie de l'AEAI, des procédures administratives applicables et dans la mise en œuvre de l'assurance qualité en protection incendie (Degré 1) (DPI 11-15 - §5.1.3)
- Autres*: **justificatifs à fournir pour approbation de l'autorité** (cv, formation en protection incendie, etc...)

Déclaration à transmettre à l'autorité compétente de police du feu (ECA ou commune)

Par sa signature, le(la) soussigné(e) se déclare compétent(e) et disponible pour réaliser/suivre le concept de protection incendie conformément aux dispositions de l'article 4.1.3 de la DPI 11-15 Assurance qualité en protection incendie et atteste l'exactitude et la conformité des renseignements donnés.

Date

Yverdon-lez-Bains, le 22.09.23

Signature



***Réservé à l'autorité compétente de police du feu ECA/ commune selon répartition de compétence**

Validité de l'autorité

OUI

NON

Si non, justification

Date

28.11.2023

Nom et visa

Au nom de la Municipalité
Le Syndic Le Secrétaire e.r.